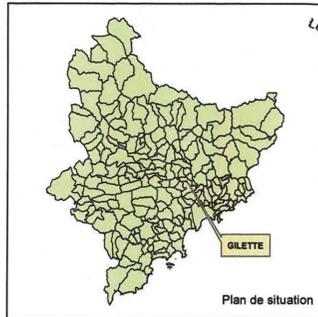


Commune de Gilette
PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS
PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS
Dossier d'enquête publique
valant porter-à-connaissance

Carte de la voirie



Le commissaire enquêteur
Claude COHEN

Philippe LOOS
Secrétaire Général
SG 4522

1:10 000

Plan de situation

Mai 2022

PRESCRIPTION du PPRIF : 16 juin 2021

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : Le 5 août 2022

ENQUETE PUBLIQUE : Du 30 janvier 2023 au 3 mars 2023

APPROBATION du PPRIF :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES-MARITIMES
SERVICE DEPLACEMENTS-RISQUES-SECURITE



Voirie

- Voie principale (double issue, largeur supérieure à 5 mètres)
- Voie secondaire (double issue, largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite (double issue, largeur inférieure à 3 mètres)
- Voie sans issue (largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite sans issue

Limite de commune de Gilette



0 250 500 750 1 000 Mètres



Source :
- Fond cartographique Scan25 © IGN 2021
- Voirie BD Topo © IGN 2021
- Limite communale BDTopo © IGN 2021

